



ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



2019 - 2020



ATELIERS MOTRICITÉ
réservés aux enfants de
moyennes et grandes sections des
écoles maternelles de Longvic

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT. Places limitées !

Inscription à partir du 4 septembre 2019

PARTICIPATION
ANNUELLE

10€

Service des Sports

Allée de la Mairie • LONGVIC • ☎ 03 80 68 45 70



ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



2019 - 2020



ATELIERS MOTRICITÉ
réservés aux enfants de
moyennes et grandes sections des
écoles maternelles de Longvic

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT. Places limitées !

Inscription à partir du 4 septembre 2019

PARTICIPATION
ANNUELLE

10€

Service des Sports

Allée de la Mairie • LONGVIC • ☎ 03 80 68 45 70



**Les ateliers se déroulent de 17h15 à 18h15
le lundi au gymnase Bessière
ou le mardi au gymnase Roland-Carraz,
uniquement durant les périodes scolaires.**

**Inscriptions à partir du 4 septembre 2019.
Début des ateliers le lundi 16 septembre 2019.**

Nombre de places par semestre

■ 16 pour les moyens ■ 16 pour les grands.

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS

Au Service des Sports • Maison des Sports
(derrière la Mairie)
Par téléphone au 03 80 68 45 70

- Lundi au jeudi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
 - Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
-

Le certificat médical et l'autorisation parentale sont obligatoires.

L'autorisation parentale à remplir vous sera remise lors de la 1^{re} séance. Vous devrez fournir le certificat médical dans les meilleurs délais.

La **tenu sportive est exigée** pour participer à l'atelier
(short ou survêtement et chaussures de sport propres).



En cas d'urgence uniquement : 03 80 68 45 70

**Les ateliers se déroulent de 17h15 à 18h15
le lundi au gymnase Bessière
ou le mardi au gymnase Roland-Carraz,
uniquement durant les périodes scolaires.**

**Inscriptions à partir du 4 septembre 2019.
Début des ateliers le lundi 16 septembre 2019.**

Nombre de places par semestre

■ 16 pour les moyens ■ 16 pour les grands.

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS

Au Service des Sports • Maison des Sports
(derrière la Mairie)
Par téléphone au 03 80 68 45 70

- Lundi au jeudi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
 - Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
-

Le certificat médical et l'autorisation parentale sont obligatoires.

L'autorisation parentale à remplir vous sera remise lors de la 1^{re} séance. Vous devrez fournir le certificat médical dans les meilleurs délais.

La **tenu sportive est exigée** pour participer à l'atelier
(short ou survêtement et chaussures de sport propres).



En cas d'urgence uniquement : 03 80 68 45 70